

REPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENT DE LA MOSELLE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK****SEANCE DU 18 décembre 2023**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	7

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre 2023, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SIVÉC Jean
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle
IMMER Alain	WALLERICH Alain
GUINDT Philippe	

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

DEBAILLEUL Delphine	donne procuration à GAILLOT Philippe
THILL Céline	donne procuration à OGER Isabelle
VALANCE Bénédicte	donne procuration à IMMER Alain

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme	REUTER Olivier	VIEIRA Christophe
-------------	----------------	-------------------

Madame OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 – 800 Conseil de Fabrique St Médard – Subvention pour la fourniture et la pose d'un conduit de cheminée.

Le Conseil de Fabrique de Gandren, ayant pris en charge la totalité de la facture de la société CAROW CHEMINEE, pour la fourniture et la pose d'un conduit de cheminée pour un montant de 5 169,50€ TTC (4 900,00€ HT).

Compte tenu de la trésorerie disponible du Conseil de Fabrique de Gandren, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une participation financière à hauteur de 50% du H.T. soit un montant de **2 450,00€**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoirs :

- Autorise monsieur le Maire à versé une subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique de Gandren à hauteur de 50% du H.T. soit un montant de **2 450,00€**,
- Prends acte que les crédits au compte **65748** sont suffisants.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 20 décembre 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 19/12/2023
Le Maire,

